

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5/2017

En date du 4 mai 2017

Le Conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.

Nombre de membres **Présents** : B. BOURDON, M-N BIDON, Adjoint.  
en exercice : **15** M. GAUDE, L. RISSE, L. ROUCHOUSE, L. WALCKIERS, J. FOURNIER,  
M. LORIOT.

Nombre de membres  
présents : **9** **Absents excusés** : J. BUREL pouvoir à I. HENNIQUAU, D. LOPES pouvoir  
M-N BIDON, V. BASILICATA pouvoir à B. BOURDON, L. DUYSSENS pouvoir à  
L. ROUCHOUSE, C. VON ROHLAND, S. CHAVAZ.

*Mme Marlène LORIOT a été désignée secrétaire de séance.*

Le compte-rendu de la séance du 3 avril 2017 est approuvé à l'unanimité. Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : désignation des représentants de la commune au sein des différentes commissions internes de la CCPG. Accord du conseil.

### **1 - COMMISSIONS COMMUNALES :**

#### **1-1 FINANCES :**

Attribution d'une subvention à une association (Delib N° 2017-05-01) :

L'association " un grain d'amour" dont le siège est à SAUVERNY a pour objet de répondre aux besoins de scolarité des enfants déficients intellectuels du Pays de Gex. Au vu, de l'activité de cette association qui présente un réel intérêt, un particulier a souhaité lui faire un don de 350 €. Ce versement par chèque bancaire ayant été imputé dans au compte 7713 – « Dons et libéralités ». Madame le Maire propose donc de verser cette subvention de 350 €, à l'association « Un grain d'Amour »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable au versement de cette subvention.

#### **1-2 URBANISME :**

1-2-1 : Information sur les permis de construire et déclarations préalables instruits :

<b>DATE DE RECEPTION</b>	<b>DOSSIER</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>OBJET</b>	<b>ENVOI CCPG DECISION</b>
01/03/2017	PC 001 397 17 B 0001	GREVOT Mathieu	Parcelle AC 33p – N° 496 Rte de la mairie Construction d'une maison individuelle	03/03/2017 <b>REFUS</b> le 25/04/2017
07/03/2017	DP 001 397 17 B 0005	AL BAPTAIN Abdulraham	Parcelle AB 17 - N° 18 la vigne au chat Ouverture d'une fenêtre pignon est	08/03/2017 <b>FAV</b> le 04/04/2017
10/03/2017	DP 001 397 17 B 0006	MATHIEU Pascal	Parcelle AK 102 - N° 38 les roches Extension de 27 m <sup>2</sup>	13/03/2017 <b>FAV</b> le 07/04/2017

1-2-2 : Point sur le PLUiH : Madame le Maire fait part de l'avancement des travaux sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

### **SCOLAIRE-PERISCOLAIRE :**

Approbation du règlement intérieur des services scolaires (Delib N° 2017-05-02) : Madame le Maire rappelle la décision de municipaliser le service périscolaire en septembre 2015. Elle précise que les tarifs votés les 30 juin 2015, délibérations N° 2015-06-09, 2015-06-10 et 2015-06-12 restent inchangés.

Elle donne ensuite lecture du règlement intérieur actualisé de ce service, qui prendra effet à la rentrée scolaire 2017/2018.

Elle rappelle que ce service comprend l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et les animations des TAP (Temps d'activités périscolaires).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le règlement intérieur pour l'année scolaire 2017/2018 annexé est accepté dans sa totalité.

### **1-3 TRAVAUX :** Points sur les travaux en cours par M. Bernard BOURDON.

Résidence Giboudeaux : Suite à la réception de trois devis concernant la réfection de la façade, des précisions ont été demandées.

Route de Villard-Dame : Au vu du mauvais état de cette route un projet de réfection est en cours (Réfection des côtés, creusement des fossés, installation de bandes d'alerte, évacuation de l'eau, drainage sous la route), en collaboration avec la commune de Versonnex, de demandes de devis sont en cours.

Ecole : Durant les vacances scolaires deux classes seront rénovées, les chaises et tables de la cantine utilisées par les élèves de primaire seront changées.

### **2- COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :**

Désignation des représentants de la commune au sein des différentes commissions internes de la CCPG. (Delib N° 2017-05-03)

Madame le Maire rappelle que la commune de Sauverny doit désigner des membres qui représenteront notre commune au sein des commissions internes de la CCPG. Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne les élus suivants :

- Administration générale-finances : --
- Aménagement de l'espace-transport et habitat : *Jules BUREL et Isabelle HENNIQUAU*
- Affaires sociales et santé : *Marie-Noëlle BIDON*
- Développement économique emploi et formation : *Michel GAUDÉ*
- Eau et assainissement : *Bernard BOURDON*
- Environnement, agriculture et développement durable : *Louis WALCKIERS*
- GVD : *Bernard BOURDON*
- Patrimoine et gens du voyage : --

RPA (culture, tourisme et communication) : --

Diverses commissions communautaires :

Commission Gestion & Valorisation des Déchets : La fermeture de la déchetterie de Versonnex est remise en question.

Commission Eaux & assainissement : M. BOURDON explique les limites concernant les forages pour pompage par des particuliers. Une autorisation doit être demandée en Mairie, avec un pompage maximum de 1000 m<sup>3</sup> par an, par particulier.

### **3- DIVERS :**

Conseil municipal des jeunes (CMJ) : M. GAUDE demande que soit relancé le projet de fresque proposé par les jeunes.

« Gratifieria » : Mme BIDON rapporte le résultat de cette manifestation : les élus organisateurs ont constaté une participation moins importante qu'en 2016. 160 familles ont participées avec 700 objets à échanger (livres, jouets, CD...) Les articles restants ont été enlevés par l'AGCR (Atelier Gessien de Collecte et de Recyclage). Très bonne entente et organisation des trois communes, mais peut-être faudrait-il organiser cette journée une année sur deux pour lui assurer un vrai succès. Une réunion doit avoir lieu entre les représentants des trois communes afin de faire un bilan et une éventuelle reconduction pour l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra en Mairie le 6 juin 2017.

Madame le Maire,  
Isabelle HENNIQUAU